

Communiqué de presse

La CREG certifie Fluxys Belgium

12 octobre 2012 – La CREG, le régulateur fédéral de l'énergie, a certifié que Fluxys Belgium est un gestionnaire de réseau de transport qui respecte les exigences d'indépendance à l'égard des fournisseurs et producteurs de gaz naturel. La Belgique devient ainsi un des premiers pays européens à disposer d'un gestionnaire de réseau de transport de gaz naturel certifié selon le modèle de *full ownership unbundling*. La CREG et Fluxys Belgium sont satisfaites du processus de certification, qui s'est déroulé en toute transparence et dans la plus grande efficacité.

La certification s'inscrit dans le troisième paquet de mesures législatives pour le gaz naturel décidées par les autorités européennes. Ces mesures visent entre autres à assurer le fonctionnement optimal du marché en plaçant les fournisseurs dans des conditions de concurrence équitables. Les régulateurs des Etats membres sont ainsi appelés à vérifier si les gestionnaires de réseau de transport se conforment aux exigences d'indépendance à l'égard des fournisseurs et producteurs. Après avoir reçu un avis de la Commission européenne, les régulateurs adoptent une décision définitive concernant la certification.

L'analyse de la CREG a confirmé que Fluxys Belgium répondait aux exigences du modèle de *full ownership unbundling*. Fluxys Belgium ne détient effectivement aucune participation, directe ou indirecte, dans des entreprises ayant pour activité la fourniture ou la production de gaz naturel. En ce qui concerne la composition des conseils d'administration de Fluxys Belgium et de sa société mère Fluxys, celle-ci satisfait en pratique déjà aux exigences spécifiées par la CREG. Lors des prochaines assemblées générales, les deux sociétés adapteront leurs statuts afin d'intégrer formellement ces exigences.

Contacts avec la presse

Fluxys Belgium

Rudy Van Beurden

Tél. : +32 2 282 77 54

rudy.vanbeurden@fluxys.com

CREG

Laurent Jacquet

Tél. : +32 2 289 76 90

laurent.jacquet@creg.be

Communiqué de presse

Note pour la rédaction

A propos de la CREG

La CREG est le régulateur fédéral des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée de surveiller la transparence et la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz, de veiller à ce que la situation des marchés vise l'intérêt général et cadre avec la politique énergétique globale, ainsi que de veiller aux intérêts essentiels du consommateur. Plus d'informations sur www.creg.be.

A propos de Fluxys Belgium

Fluxys Belgium est le gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique. Via sa filiale Fluxys LNG, l'entreprise est également l'opérateur du terminal de gaz naturel liquéfié à Zeebrugge. Grâce à son approche résolument orientée vers le futur, Fluxys Belgium a développé son infrastructure pour en faire la plaque tournante des flux gaziers internationaux dans le Nord-Ouest de l'Europe. Plus d'informations sur www.fluxys.com/belgium.